L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 23 JANVIER 1889.

Théâtre de l'Opéra.

Le Prophète, Opéra en 5 actes.—Meyerbeer et Meyerbeer.

Nous jouons de malheur avec *Rigoletto*; une occupation pressante nous interdisait de voir la première représentation de cette reprise; une indisposition nous prive d'en entendre la seconde. Double regret pour nous; en effet la pièce est fort bien montée à l'Opéra, et de plus, peu bien peu de partitions de Verdi ont, selon nous, autant de charme que celle-là.

Enfin, le succès aidant, nous espérons qu'une troisième soirée de *Rigoletto* nous dédommagera d'un contretemps survenu deux fois.

A demain la reprise du *Prophète*. Ce titre a sa fierté; il sonne ainsi qu'un coup de clairon; il rappelle le plein rayonnement de la gloire de Meyerbeer. Donc il nous semble absolument oiseux d'insister sur la séduction de ce chef-d'œuvre qui, comme tout ce qui porte, d'ailleurs, la signature du maître, domine superbement le grand répertoire lyrique de toutes les écoles.

Pas un de ces cinq actes où ne se pressent les beautés de premier ordre; à toute scène, ou à peu près, ce sont de puissantes et admirables envolées. Un monde est dans cette large conception.

Très probablement nous en aurons demain une interprétation remarquable; les rôles en sont confiés, comme nous l'avons déjà écrit, à M. Berger, Mme Vandiric Flachat, Mme Lissatte-Schweyer; MM. Plain, Feittinger, Pélissier, Péguillon, etc.

Au troisième acte, second tableau, ballet des patineurs.

Académie de Musique.

The Little Tycoon.

Allez vous embarquer sur le steamer de la ligne du *White Star*, qui fera deux voyage aujourd'hui : premier départ à midi; second, à huit heures. Vous y trouverez de très joyeux compagnons; vous entrerez à New York; vous en pourrez admirer l'incomparable baie; de plus, dans les jardins du général *Knickerbocker*, c'est-à-dire en plein Etat de New York, on vous improvisera un petit Japon, vous pourrez festoyer avec un tycoon de fantaisie.

En d'autres termes, allez entendre *The Little Tycoon*; c'est une opérette qui vous amusera et dont la mise en scène, élégante, riche, vous prouvera que M. Willard Spenser, auteur de la pièce et directeur de la troupe, fait bien les choses.

La troupe Spenser est engagée pour une semaine seulement et les places sont en forte demande. Hâtez-vous donc.

Grand Opera House.

La comédie 7—20—8 sera jouée aujourd'hui à la matinée et le soir. On sait ce que vaut la troupe actuelle, dirigée par M. Arthur Rehan; rappelons que tous les sujets en paraissent dans la pièce dont le titre original a intrigué bien des curieux.

Cette représentation sera la dernière de l'ouvrage. Demain : *Love in harness*, autre comédie qui restera l'affiche jusqu'à samedi soir, terme de l'engagement de la compagnie actuelle.

Dimanche, rentrée d'une vieille connaissance, mais connaissance à laquelle est invariablement réservé un bon accueil : Mlle Lotta.

Musée-Théâtre.

Si vous consultez l'annonce de M. Robinson, insérée à la première page du journal, vous verrez que la semaine est bien choisie pour les visiteurs du Dime Museum. Bonne série de curiosités et d'acteurs.

LE CONGRÈS CATHOLIQUE QUI DOIT SE RÉUNIR, EN AVRIL PROCHAIN, A MADRID ; CONTINUATION DU TRAVAIL D'ORGANISATION.—*Le Journal des Débats* a reçu, de Madrid, la dépêche particulière qui suit :

Le gouvernement ne paraît pas avoir encore pris une décision quelconque relativement au congrès catholique du mois d'avril prochain. Vous vous souvenez que, récemment, je vous disais dans quelle situation délicate ce projet a placé le Cabinet Sagasta.

Mais les promoteurs de l'affaire n'en continuent pas moins leur travail d'organisation. La junte centrale, composée d'ecclésiastiques, de professeurs de l'Université métropolitaine, de publicistes, d'hommes de science, tous bien connus par leurs attaches ultramontaines, vient de tenir sa première séance. Cette commission a été nommée par l'évêque de Madrid et les autres prélats de la péninsule.

Dans cette première réunion, elle a fait le départ des questions qui, au congrès, seront examinées dans les sections ou en séance publique. Elle a en outre résolu d'envoyer une Adresse de félicitations au Saint-Père et de demander au Vatican l'autorisation de tenir le congrès dans une des églises de Madrid; il est, en effet, très difficile de trouver ici un local capable de contenir la foule des adhérents qui sera, pense-t-on, considérable.

Un terrassier se présente chez un entrepreneur de travaux publics et lui vante sa solidité.

—Moi, dit-il, je ne suis jamais fatigué, jamais !

Vers midi, l'entrepreneur trouve notre homme mollement étendu sur un banc.

—Comment, lui dit-il, vous prétendiez, tantôt, que vous n'étiez jamais fatigué et je vous trouve couché sur le dos ?

—Dame, répondit l'autre, sans ça, je serais fatigué, comme tout le monde !

A la cascade du bois de Boulogne :

—Polyte ! sais-tu pourquoi qu'on a entaut de mal à bâtir le fort de Suresnes ?

—Non.

—Parce que l'mont valait rien !

Athenee Louisiannis.

Concours littéraire de 1888

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 10 juin 1888 jusqu'au 25 février 1889, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier doublier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

LE VRAI DANS L'ART ET LA LITTÉRATURE.

Pour les hommes :

ULLOA, AUBRY, O'REILLY : LEUR RÔLE DANS L'HISTOIRE DE LA LOUISIANE ; ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE DU PAYS A LEUR ÉPOQUE.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 22 janvier 1889.
Thermomètre de E. & L. CLAUDAT, Opticiens No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades.
7 heures du matin	44	7
Midi	54	12
3 P. M.	54	12
6 P. M.	52	11

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

recueillis au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

E. J. Dowty à Mlle Annie Alexander.
Louis J. Davis à Mlle Faille Brand.
Louis J. Rossi à Mlle Resa Herbez.
Adam Laumann à Mlle Sarah Ruth.
Richard Williams à Mlle Thérèse Harris.
Jas. W. Keefe à Mlle Annie Osborne.
Anatole Saucier à Mlle Caroline Pemberton.

Naissances.

Mme Ferdinand Kirk, un garçon.
Mme Victor Pellaroque, une fille.
Mme Jean Fourcade, un garçon.
Mme Pierre Brasses, un garçon.
Mme John Wickes, un garçon.
Mme John M. Cook, une fille.
Mme Habe J. Tabeck, une fille.
Mme Thos. Craig, un garçon.
Mme Théophile Gamboa, un garçon.
Mme Adam Weber, une fille.
Mme James Stubbs, une fille.

Décès.

Harriet Henry, 24 ans 73 rue Adèle.
Mary Fogarty, 45 ans, coin des rues Levée et Thalie.
Jesse O Brien, 58 ans, 11 1/2 rue Delachaise.
Joseph Wilson, 34 ans, St-Mary.
Joseph Bévezan, 6 jours, coin des rue Quatrième et Dublin.
Adrian Williams, 25 ans, 407 rue Bourgogne.
James Cornelius, 46 ans, 101 rue Fréret.
Henry Wolpern, 36 ans, coin des rues Chartres et Champs-Elysées.
Susanne Menester, 62 ans, 162 rue Bienville.
Angelina Chalona, 20 ans, 127 rue Hôpital.

Cour Civile.—La succession Michel Lynch est ouverte.

John Attenhaufer contre Wm Luckerman et Chris. Saunders, pour $475 06.

La succession Sébastien Kenner est ouverte.

Mme Adeline Gaspard contre son mari, pour obtenir la séparation de corps et de biens.

Mme Lizzie K. Reeder contre son mari, pour obtenir le divorce.

H. J. Delaney contre la Southern Brewing Company, pour $318 75.

Le même contre S. B. Stiers & Cie, pour $225.

Le jury suivant a été nommé pour servir durant le terme de janvier :

Wm. P. Brady, Louis Adams, Christian Fisher, P. F. Howell, Fred. L. Barnett, Geo. M. Lally, Thos. J. McCartney, Jos. F. Jaillot, Alphonse Billet, Wm. P. Hennessey, J. J. O'Brien, Conrad Albert, Geo. F. Kron, Edward Keenan, Louis Abadie, L. Kurter, John J. Watson, E. Thos. Barnard, Wm. J. Young, Peter J. Keller, James Alexander, Frank Smith, John Blank, Jr., Frank Herman, Augustin Anglade, Ed. Gagman, Louis Abrams, Henry J. Rey, Walter R. Stauffer, Andrew Heffron, Conrad Wels, David Bradford, Emile Hellman, Geo. Wegman, M. W. Voelker, C. J. Bagdell, Ed. Kernan, F. R. Paleto, Manuel Prince, Henry L. Hethwick, Ashton Phelphs, R. J. Fanning, Charles Ballejo, P. A. Perrault, J. E. Laburre, John J. Carroll, Henry Zander, Geo Schneider, L. Girot, C. McDermott, H. L. Gregory, Peter Dietrich, Herman Norman, F. Burgere, Stephen Dolphing, L. A. Winterheiter, Peter E. Aucoin, L. Ackermann, I. J. Staston, Anthony Heid, John Rosshack, Herman Lehlertson, John Planche, Camile Albert, Adolphe A. Desomines, N. L. Fernandez, Emile J. Larnes, David Lemley, H. J. Durr, Thos Lanigan, John F. Walsh, P. F. Gainer, Geo Escousse, Jos Kux, Peter Jung, John J. Galvin et Fritz Kempf.

Cour criminelle.—Section A—Major Johnson, port d'armes cachées, $5 ou cinq jours.

Manuel Polito, même délit, même peine.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil s'assemble à 7 heures précises, sous la présidence du maire Shakspeare. 19 membres présents.

Message du maire.

Mairie de la Nlle-Orléans,
Hôtel de Ville, 22 janvier 1888.

Soumis au Conseil :

1. Le rapport du Trésorier pour la semaine finissant le 19 janvier 1889.

2. Rapport du bureau des directeurs du Shakspeare Alms House pour les six mois finissant le 31 décembre 1888.

3. Le rapport général du commissaire de police et des édifices publics du 1er mai au 31 décembre 1888, incluant le rapport du surintendant du département des alarmes d'incendie.

4. Communication de Thos Patton, qui demande la résiliation de son contrat pour la destruction des chiens errants.

5. Communication d'Albert G. Blanchard, relativement à la façon irrégulière dont sont fixés les limites des propriétés de la ville.

6. Pétition des propriétaires de la rue Foucher, pour obtenir le pavage de cette rue, de Baronne à Tchoupitoulas, avec du gravois Rosetta.

7. Pétition semblable pour le pavage de la rue Septième, de St. Charles à Magasins.

8. Pétition pour le pavage de la rue Huitième, de St. Charles à Camp.

9. Rapport du commissaire de police et des édifices publics comprenant :

1. Un rapport sur l'éclairage à l'électricité.

2. Sur les réparations de la station centrale.

3. Sur l'augmentation des prisonniers.

4. Sur le travail de ceux-ci pour la semaine finissant le 21 janvier 1889.

Respectueusement,
JOS. A. SHAKSPEARE,
Maire.

Le maire soumet au Conseil la liste de nominations suivantes :

Hommes de patrouille surnuméraires.—B. Bara, coin Broad et Bayou ; Geo. Schrott, 102 Urquhart ; Thos. Cunnings, 311 Champs-Elysées ; Jos. Smythe, 208 Liberté ; T. S. Robert, 401 1/2 Conti ; Edward Thézan, 409 St-Pierre.

Référé au comité de police.

J. Ward Gurley, Jr., commissaire du Parc Audubon, soumet au Conseil certains arrangements en vertu desquels il cède à la Louisiana Agricultural and Scientifical Association une partie du Parc Audubon. Référé au comité d'améliorations.

La Louisiana State Fair & Shreveport Exposition Co. demande au Conseil de voter une allocation pour assurer la représentation de la ville. Référé au comité de finances.

Le contrôleur soumet les offres par lui reçus pour le curage du canal Claiborne.

Le comité de police se montre favorable aux nominations suivantes d'hommes de patrouille surnuméraires :

Chas. Bobe, Jos. Daly Jr. (opérateurs); Chas. Ramos, J. P. Bayhi, A. Delamore, T. C. Schmidt, Jos. Slemmer, O. Roasse, Michel Early, John Kolb, Jos. Dillon, H. W. Hubert.

Rapport défavorable aux nominations suivantes :

Thos. Duffy, John Nerwin, H. Tuhy.

Le rapport du comité est approuvé.

La pétition des laitiers, relativement aux fourrières est référée au comité de salubrité.

Pétition de citoyens qui demandent la nomination de E. M. Purcell, comme sous-recorder de la 1ère Cour.

Pétition de Jos. Hernandez pour annulation d'hypothèque.

Pétition de Thos. J. Maron et autres pour obtenir le remboursement d'intérêts payés sur leurs taxes.

Le comité de finances propose d'inscrire de nouveau sur les rôles de mars et avril 1888, d'où ils avaient été injustement rayés, les noms de MM. D. Daly, B. Corrigan, J. Garry, B. McCaffrey, Octave Brougier, Wm J. Colliton, Martin J. Jervey et H. Jouques. Adopté.

Le même comité propose de prélever, sur la perception des licences, la somme de $1500 pour le paiement du secrétaire de l'avocat de la ville. Voté.

Le même comité demande que le maire soit autorisé à signer un contrat avec B. Klotz & Cie pour la fourniture du pain aux institutions publiques.—Voté.

Le même comité demande que le trésorier soit autorisé à livrer un reçu de 1/16 de licence à la Brasserie Lafayette pour l'année 1888.—Voté.

Le comité de charité demande que toutes les institutions de secours recevant une allocation de la ville soient obligée de faire des rapports mensuels sur l'entrée et la sortie des patients.

M. Brittin demande le renvoi de la discussion à huitaine, ce qui est adopté.

Le comité de finances demande que l'avocat de la ville soit informé de ne plus poursuivre le procès intenté à H. Greenwall & fils pour licence, une partie de celles-ci ayant été payée. Voté.

M. Hauer présente une ordonnance dont l'objet est d'obliger les propriétaires des Lane Mills à faire déverser dans le fleuve les eaux sortant de leur établissement.

Le commissaire Lacha dit, à ce sujet, que l'eau chaude qui s'échappe de cette usine couvre un espace de six ilets et que depuis trois mois des efforts pour faire écouler cette eau ont été inutiles.

L'eau peut être amenée au fleuve à peu de frais et les habitants ont besoin d'être immédiatement secourus par le Conseil.

M. Finlay déclare avoir appris que la dépense à faire ne dépasserait pas $1500 par an pour amener l'eau au fleuve.

M. Lacha est certain que l'eau se déversérait naturellement dans le fleuve, excepté pendant les crues.

La résolution de M. Hauer est adoptée par 21 contre 7.

Le comité de police propose de porter les appointements du chef de police de $1,800 à $3,000. Voté.

M. Brittin propose d'inscrire de nouveau au budget l'article relatif à l'allocation de $64,000 à la compagnie des eaux.

M. Landry soumet la lettre suivante qui lui a été adressée par M. R.E. Craig, président de la compagnie des eaux.

NLLE ORLÉANS, 22 février 1889.

M. A. C. Landry, en ville :

Cher Monsieur,

J'ai reçu votre lettre de ce jour. J'ai proposé au maire, si l'article relatif à l'allocation de la Compagnie des Eaux est inscrit de nouveau au Budget pour la présente année, de ne réclamer aucune partie de cette allocation avant que la Cour Suprême de l'Etat ait rendu sa décision, pourvu, toutefois, qu'entretemps que le juge Monroe aura rendu sa décision dans le procès pendant en ce moment devant sa cour pour s'assurer de la validité de notre contrat avec la ville, l'avocat de la ville fasse la déclaration nécessaire pour annoncer que le procès est d'une grande importance et se joigne à nous pour demander à la Cour Suprême une prompte décision

Respectueusement,
R. E. CRAIG,
Président de la Compagnie des Eaux de la Nouvelle-Orléans.

Le Conseil vote, par 20 contre 8, l'insertion du dit article dans le budget.

Le comité de finances propose de passer un contrat avec la Lichtentag Patent Stone Co. pour le pavage du côté ouest de la rue Milan, de Baronne à St. Charles. Voté.

Le même comité propose de passer un contrat avec Fritz Johncke pour le pavage des trottoirs de Broadway selon le système Schillinger. Voté.

Le comité de police présente le rapport suivant :

L'homme de patrouille Chas Leroy, ivresse, suspendu.

L. Cucullu, inconduite, condamné à perdre trois jours d'appointements. Le rapport est approuvé.

Le comité des rues et débarcadères soumet avec amendements les spécifications relatives au nettoyage des rues par contrat.

M. Brittin demande le renvoi jusqu'au retour de M. Clark, qui a soumis l'ordonnance.

M. Landry s'oppose à tout délai, et sur motion les spécifications sont adoptées par 17 contre 11.

Sur motion de M. Landry le contrôleur est autorisé à demander des offres pour le dit nettoyage, le candidat devant déposer un chèque de $25,000.

M. Hunter, conseiller, demande un congé de 4 mois qui lui est accordé.

Sur motion de M. Keppler, on procède à la nomination du sous-recorder de la 1ère Cour.

M. Keppler propose M. Dave B. Hollander, qui est élu à l'unanimité.

MM. C. E. Rose, E. M. Purcell et W. J. McCall avaient aussi été proposés.

Le maire est autorisé à signer avec M. Lacoste le contrat pour le curage du canal d'Orléans.

M. Hirsch propose d'ordonner au voyer de préparer les plans pour la réparation de la rue Bienville. Voté.

Le Conseil ajourne.

Pollock innocent.—M. John Connors, à qui avait été volée la somme de $1600 par deux femmes qui ont accusé l'agent Pollock d'avoir accepté une partie de cet argent, s'est présenté hier devant le maire et le chef de police, pour leur dire que l'officier Pollock est innocent et que tous les agents qui se sont occupés de cette affaire ont fait preuve d'autant d'honnêteté que de zèle. M. Connors comparaîtra devant le grand jury pour réfuter l'accusation des deux voleuses.

Accident.—Hier à 1 h. 30, un nommé Geo. Preston, habitant rue Jackson No 175, en travaillant à bord du steamship "Riverside" au pied de la rue Market a été blessé par la chute d'une balle de coton.

Disparition.—Un nommé Ph. Blankenberger, habitant rue Jackson, près Rousseau, a disparu de chez lui depuis le 18 janvier. Il est âgé de 59 ans, taille 5 pieds 4 pouces, cheveux blonds ainsi que sa barbe et moustache. Vêtu d'une chemise de laine bleue et rouge, pantalon gris, casquette bleu foncé.

Vol.—Dimanche soir, un vol de $1300 a été commis chez M. E. G. Saunders, encoignure Annette et St Claude, par des individus qui n'ont ni forcé la porte ni rien dérangé dans la maison.

Ce n'est pas un suicide.—John Edward Johnson, le propriétaire des vêtements trouvés lundi soir sur un tas de bois, encoignure Claiborne et Carondelet, est venu hier matin les réclamer à la quatrième station de police où il a déclaré qu'à la suite de fréquentes ilitations il s'était endormi sur le boisé était retourné chez lui à moitié vêtu.

Autre vol.—Georgina Reed, âgée de 12 ans, a été arrêtée sous la prévention d'avoir volé une broche à Mme Durant Daponte, dans le magasin de nouveautés de Holmes. L'épingle était renfermée dans un porte-monnaie que Mme Daponte avait posé sur un comptoir dans le magasin.

Le feu.—Hier matin à 4 heures, le feu a détruit le cottage No 192, rue Lafayette, appartenant à Marcelle Gittedge qui l'habite. Le cottage contigu, appartenant à Adèle Landry qui l'occupe, a subi le même sort. Le No 194 a été aussi détruit et le No 196 endommagé pour $50.

Informations.—Le chef de police a reçu de M. John S. Mullan, Greenmount avenue, No 1047, Baltimore, Md., une lettre dans laquelle il lui demande des nouvelles de son oncle, James Carr, qui habitait à la Nouvelle-Orléans, en 1867, au No 191 de la rue Tchoupitoulas.

Il avait deux frères engagés dans l'armée confédérée et dont on n'a plus entendu parler depuis la bataille de Fredericsburg.

Incendie.—Hier soir, à 10 heures, un incendie qui avait déjà pris de grandes proportions lorsqu'il a été découvert par le garçon du bar-room situé au coin des rues Peydras et Camp, a amené les pompiers au No 94 de cette rue dont un côté du rez-de-chaussée est occupé par B. Hallaron, marchand de poêles et d'ustensiles de cuisine, l'autre par E. S. Upton, marchand de livres de religion. Le deuxième étage est habité par T. A. Bakewell et Jos. B. Guthrie, avocat. L'immeuble appartient à la Southwestern Presbyterian Association. Assurance inconnue.

Les flammes ont atteint les étages supérieurs du No 94 et endommagé la toiture du No 96, qui a souffert par l'eau, ainsi que le No 92. Les pompiers, bien qu'ayant agi un peu lentement au début, ont rattrapé le temps perdu par d'excellente besogne, en empêchant l'extension des flammes qui étaient poussées par un vent très violent dans la direction de l'entrepôt d'essences et peintures de J. Pottlioff, où elles eussent trouvé un aliment facile.

La violence du vent brisait les jets de pompe et les empêchait d'atteindre au-dessus des toits.

Sport.—Les courses d'hier ont été courues sur une piste à peu près passable et la durée de chacune d'elles, de la dernière surtout, a été particulièrement courte. Vu l'état de la piste hier aussi il fallait se méfier des favoris qui n'ont pas été heureux.

Les gagnants ont été : Iris 3/1, Duhme 5/1, Joyful 7/5, Mirth 5/1.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE COTONNIÈRE EN ALLEMAGNE.—D'après une correspondance de Berlin, adressée au *Textil-Manufacturer*, l'industrie de la filature du coton, dans l'Allemagne du Sud, s'est encore largement développée durant les deux dernières années.

Pendant cette période, 60,000 broches nouvelles, au moins, ont été installées ; et, bien que les filatures soient depuis longtemps occupées en plein, elles ont encore trouvé à conclure de nouveaux contrats pour de longs mois à venir. Par suite des demandes incessantes de filés, les fabricants continuent à augmenter le nombre de leurs broches. Une nouvelle filature d'Augsbourg vient de s'agrandir. Il en est de même d'une autre établie à Hoff, qui vient, l'été dernier, d'installer jusqu'à 30,000 broches. A Bemberg, une seule filature a augmenté son exploitation de 12,000 broches, après l'avoir accrue de 13,000 l'année dernière. Enfin, à Augrbourg, il est question de la création d'une filature nouvelle, avec près de 40,000 broches.

Une femme, qui a doublé le cap des tempêtes, s'habillait pour le bal ; afin de réparer l'irréparable, elle entourait son col d'un collier de perles à cinq rangs.

—Cela cache les ravages, disait-elle en souriant mélancoliquement et en arrangeant les rangs du collier.

—Pauvre femme, dit une amie à l'oreille de sa voisine, c'est bien le contraire qui a lieu. Cela fait l'effet d'une lanterne sur des démolitions.

PEERLESS DYES Les meilleures. Cent Douzaines.

L'ECZEMA PEUT ETRE GUÉRI

Les Eczemas les plus tenaces, les plus humiliants, les plus écœurants et qui désespèrent le plus ceux qui cherchent par les Remèdes Curieux, quand les médecins et tous les autres remèdes échouent.

J'ai été affligé depuis le mois de mars dernier d'une maladie de peau que les médecins appellent Eczema. Ma figure était couverte de croûtes et de plaies, et la démangeaison et la brûlure étaient presque intenables.

Voyant que REMÈDES CUTICURA si hautement recommandés, je suis arrivé à la conclusion de les essayer, employant le CUTICURA et le SAVON CUTICURA extérieurement, et le RÉSOLVENT intérieurement pendant quatre mois. Je me dis guéri, et en reconnaissance de cela, je fais cette déclaration publique.

MRS CLARA A. FREDERICK.
Broad Brook, Conn.

Eczema de trois ans guéri.

LES REMÈDES CUTICURA sont les plus célèbres médicaments sur terre. J'ai eu le plus mauvais cas de SALT RHEUM dans ce pays. Ma mère l'a eu pendant vingt ans, et à vrai dire elle en est morte. Je crois que le CUTICURA l'aurait sauvée. Mes bras, ma poitrine et ma tête étaient couverts d'eczema pendant trois ans, que rien ne pouvait soulager ou guérir jusqu'à ce que j'aé employé le Cuticura Resolvent.

J. W. ADAMS, Newark, O.

Eczema sur les enfants guéri.

Mon enfant était affligé d'un eczema sur sa figure, son cou, sa tête, ses oreilles et tout le corps. Il n'était qu'une masse de croûtes, et nous avons été obligés d'attacher ses mains pour l'empêcher de se gratter. J'ai dépensé des piastres en remèdes sans effet ; mais après avoir fait usage d'une boîte de CUTICURA et d'un SAVON CUTICURA, l'enfant a été entièrement guéri. Je ne saurais trop vous remercier pour cela.

F. W. BROWN,
12 rue Mull, Brooklyn, E. D., N. Y.

Eczema sur les mains guéri.

Il y a deux ans et demi j'ai eu un Salt Rheum sur ma main droite. Cela s'est déclaré en plaies blanches accompagnées d'une terrible démangeaison et le mal a cet propagé graduellement jusqu'à ce qu'il ait gagné tout le revers de la main. Je suis allé à mon ouvrage une nuit gauche. J'ai essayé plusieurs remèdes, mais impossible de trouver de guérison que lorsque je me suis procuré les REMÈDES CUTICURA qui ont amené une guérison prompte et permanente.

JAMES P. KEARNEY,
284 avenue Wood, Detroit.

Vendu partout. Prix, CUTICURA, 50c. ; SAVON 25c. ; RÉSOLVENT, $1. Préparé par le POTTER DRUG AND CHEMICAL CO., Boston, Mass.

☞ Faites demander "Comment guérir les maladies de peau", 64 pages, 50 illustrations et 100 témoignages.

BEBÉS. La peau et le cuir chevelu des bébés préservés et embellis par le SAVON CUTICURA MÉDICAMENTIF.

Un mot au sujet de Catarrhe

"C'est la membrane muqueuse, cette remarquable enveloppe semi fluide entourant les tissus délicats des passages de l'air et des aliments de l'estomac et de l'intestin, qui, établi, il mange les parties les plus vitales, et fait que la vie n'est qu'une maladie et une misère de longue haleine, engendrant le scorbut de l'intestin, entravant le pouvoir de la parole, détruisant la faculté de l'odorat, altérant l'haleine et tuant les plaisirs du goût. Insidieusement, en se déclarant d'abord par un simple froid à la tête, il assaillit l'enveloppe membraneuse et enveloppe les os tempreux les conduits délicat s et causant l'inflammation, l'abordissement et la mort. Rien moins qu'une éradication totale ne peut donner la santé au patient et tous allègements sont simplement des souffrances retardées condusant à une fin fatale. SANFORD'S RADICAL CURE par "l'inhalation" et prise à "l'intérieur" n'a jamais failli ; même quand la maladie a pris le caractère de tumeurs sur des constitutions délicates. Toute l'odorat et le goût ont été recouvrés, et la maladie entièrement chassée.

Le SANFORD'S RADICAL CURE, consiste en une bouteille du RADICAL CURE, une boîte de CATARRAL SOLVENT, et un INHALATEUR AMÉLIORÉ gentiment enveloppés dans un paquet, avec directions complètes ; prix $1 00.

POTTER DRUG & CHEMICAL CO., Boston.

DOULEURS aux ROGNONS

Efforts et Faiblesses.

Soulagés en une minute par ce merveilleux Antidote de la Douleur, de l'Inflammation et de la Faiblesse, le CUTICURA ANTI-PAIN PLASTER. Le seul emplâtre qui fortifie et tue la douleur. Spécialement adapté pour soulager immédiatement et promptement les douleurs des rognons et utérines et la faiblesse latérale, plus puissant à tous égards que les emplâtres. Chez tous les pharmaciens, 25 cents, cinq pour $1.00; on affranchissement gratuite du POTTER DRUG AND CHEMICAL CO., BOSTON, MASS.

13 oct—mer.sam.dim

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE

Le vice-amiral Krantz, ministre de la marine.

Paris, 22 janvier — Le vice-amiral Krantz, ministre de la marine et des colonies, a reçu des dépêches du commandant de l'escadre française de l'Afrique Orientale, portant que des centaines d'embarcations d'indigènes ont été accostées par des équipages de navires français, et que de celles-là, trois seulement avaient à bord des esclaves. Aucune d'elles n'avait ni armes ni munitions à son bord, et ne naviguait pas sous le drapeau français.

Le parti Boulangiste.

Paris, 22 janvier—Le parti boulangiste fait de grands efforts pour réussir à l'élection de dimanche prochain.

La maison du général Boulanger sera ouverte à tous ses amis durant toute la semaine de 7 heures du matin à 7 heures du soir.

Hier et avant-hier, le général a reçu la visite de nombre d'officiers de l'armée territoriale, portant l'uniforme, et tous étaient venus à Paris afin d'assister au bal militaire.

Ce qui s'est passé là ressemblait fort à une démonstration de l'armée en faveur du général. Les royalistes sont toujours divisés sur la question de l'abstention. Le général Montauban, royaliste, qui vient d'être nommé sur le ticket boulangiste dans le département de la Somme, a été cordialement accueilli aujourd'hui à la Chambre des Députés par l'amiral d'Hornoy.

Les impérialistes montrent une grande activité en faveur du général Boulanger. M. Barrell dénonce toute abstention et invoque l'aide de tout impérialiste conservateur.

Le *National* affirme que le père du général était un usurier ; que le meurtrier Campi, qui a été exécuté, était le frère de l'ex-ministre, et que la victime de Campi, qui se nommait Ducrot, était associé aux affaires du père Boulanger.

Les boulangistes accusent le gouvernement d'employer le fonds du service secret dans l'intérêt de M. Jacques. L'inactivité de ce dernier inquiète fort ses adhérents qui cherchent en ce moment un autre candidat.

L'influence des membres du Conseil municipal, qui sont presque tous opposés au général, rend en réussite douteuse.

Route française.

Paris, 22 janvier—Le trois pour cent est coté à 83 francs.

Commission Parnell.

Londres, 22 janvier—Quand la commission Parnell s'est réunie, ce matin, sir Ch. Russell, conseil des Parnellites, a dit que, malgré la publication d'un paragraphe dans le *Telegraph* de Sheffield, pour épargner le temps, il ne voulait pas demander une poursuite contre ce journal pour avoir publié un article contenant des assertions coupables à l'égard de la commission. La juge-président Hannen a remercié l'avocat de cette réserve. Il a dit qu'il espérait que l'on ne ferait plus de propositions de cette nature, attendu qu'il avait lui-même défini les principes qui devaient diriger tout journal, en dans ses commentaires sur une affaire de ce genre.

Un homme du nom de Farrigher a déposé que l'archevêque Walsh, en présence de M. Davitt, l'avait engagé à ne pas payer son loyer et que lui, Farrigher, avait été évincé.

Il avait, plus tard, été employé à Dublin, dans les bureaux de la Ligue.

Le témoin déclare qu'il a aussi porté des lettres, dont quelques-unes portaient des chèques de M. Patrick Egan pour l'Irlandaise Muillett.

M. Gladstone s'obstine à ne pas aller à Rome.

Londres, 22 janvier.—La résolution de M. Gladstone de ne pas aller à Rome cause un regret général parmi les partisans du Home Rule.

Le cardinal Manning et d'autres éminents personnages ont cherché à lui faire comprendre qu'une audience du Pape produirait de grands bienfaits pour l'Irlande. Rien n'a pu vaincre l'obstination de M. Gladstone.

Le prospectus de la nouvelle compagnie du Canal de Panama.

Londres, 22 Janv.—Le prospectus de la nouvelle compagnie du Canal de Panama porte pour titre : "Compagnie universelle pour l'achèvement des travaux du Canal de Panama".

Le prospectus ajoute que chaque action est de 125 francs, le second, lors de la constitution de la Compagnie, et aussi de 125 francs ; le troisième qui doit avoir lieu, un mois après, est de 250 francs. Une longue lettre de M. de Lesseps accompagne le prospectus.

Le *Standard* dit qu'il est impossible de tenir un meeting, le 26, parce que les actions déposées sont insuffisantes pour rendre aucune décision valide.

Le prochain départ du capt. Wissman pour Zanzibar.

Berlin, 22 janvier. — Le comité du Bundesrath ayant chargé du projet de loi sur l'Afrique Orientale, a adopté la mesure, sans aucun amendement.

Le capitaine Wissman, commissaire impérial, assistera au Conseil et exposera la situation des affaires dans cette contrée. Il partira pour Zanzibar, au commencement de février.

Les affaires Morlet et Geffcken.

Berlin, 22 janvier—La *Gazette Allemande du Nord* reproduit l'article publié par la *Gazette de Cologne*, suivant lequel le comte Solms-Sonnerwaldes, ministre allemand à Madrid, confirme le rapport du major Doines sur l'affaire Morlier, ainsi que les commentaires de la presse russe sur cet incident.

Il est maintenant établi que Sir Rob. Morlier, n'est mentionné qu'une fois dans les documents Geffcken. Cette mention a lieu dans une lettre du Baron Reggenback au professeur Geffcken : elle contient les mots suivants :

"Morlier arrivera demain." Des avis de Hamburg disent que les procédures judiciaires en vue de mettre le prof. Gelleken en tutelle, ont tourné en faveur du professeur persécuté.

Le Kreuz Zeitung et le prince Bismarck.

Berlin, 22 janvier—Les membres conservateurs du Reichstag et de la Diète Prussienne, se sont réunis aujourd'hui et ont adopté une résolution censurant l'article publié par le *Kreuz Zeitung* contre le prince Bismarck.

La résolution a été envoyée au chancelier et à l'empereur Guillaume.

Grand banquet au château de Berlin.

Berlin, 22 janvier—Un banquet a été donné aujourd'hui, au château. Quiconque jusqu'au plus humble officier, a été décoré, l'an dernier, y avait été invité.

Le maire Forkenbeck n'a pourtant pas reçu d'invitation. Cette exception frappant un homme qui a été décoré par l'empereur Frederick, pour services rendus pendant les inondations, est attribuée aux opinions politiques du conseil municipal que l'on a, sans doute, voulu condamner.

Les Drs Bley et Ehlers, du *Berliner Fricke*, qui servaient d'interprètes au général Wolseley, en Egypte, accompagneront le Dr Peters dans son expédition pour secourir Emin Bey.

Le projet de loi pour l'Afrique Orientale—Le parti du Centre—Départ du Prince Bismarck, après le vote—Marche de l'expédition—Prochain départ.

Berlin, 22 février.—Le vote rapide par le Bundesrath, du projet de loi relatif à l'Afrique Orientale, permettra au Reichstag de le discuter en seconde lecture avant la fin de la semaine.

Le projet sera communiqué, demain, aux députés et sera discuté vendredi et samedi.

Le prince Bismarck reste à Berlin pour défendre la politique coloniale du gouvernement. Immédiatement après la clôture des débats, le chancelier ira voir sa fille, la comtesse Rantzau, qui est malade à Munich. De là, le chancelier retournera à Friedrichsruhe.

La majorité gouvernementale sur le projet de loi ne sera